



Îlot dans l'archipel de Sulu, Philippines (6°05' N - 20°54' E), © Yann Arthus-Bertrand - La Terre vue du Ciel

s'engager pour le climat

actioncarbone.org

Calculez, réduisez et compensez vos émissions de CO₂

Avec Action Carbone, calculez votre empreinte carbone,
réduisez votre impact sur le climat et soutenez des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre
portés par des Organisations Non Gouvernementales dans les pays du Sud.

Un programme de l'association

GoodPlanet.org

Action Carbone : pourquoi, comment ?

Un objectif : limiter notre impact sur le climat

Avec le programme Action Carbone, les entreprises, institutions et particuliers ont désormais la possibilité de mesurer et réduire leur empreinte carbone en agissant sur leurs propres émissions, et en participant à la compensation volontaire.

Compenser ses émissions, c'est réduire les gaz à effet de serre atmosphériques d'une quantité équivalente à celle que l'on a émise.

Notre approche

• Priorité à la réduction des émissions

La priorité est la réduction des émissions de gaz à effet de serre à la source par l'adoption de comportements économes et responsables. La démarche de compensation n'est à ce titre reconnue par l'ADEME que dans le cadre d'un engagement global de protection du climat.

C'est aux émissions dites « irréductibles » que la compensation volontaire propose d'apporter une réponse. Elle n'est pas un moyen de déculpabilisation mais un moyen d'action et de responsabilisation complémentaire.

• Gestion transparente et à but non lucratif

Avec Action Carbone, le coût de la compensation est de 20€ par tonne de CO₂. **Les dons reçus sont systématiquement affectés aux projets. Seuls 15% sont dédiés aux frais de fonctionnement du programme.** Afin de maîtriser la destination des fonds, le programme n'achète ni ne revend de crédits carbone disponibles sur le marché dont l'origine peut être mal connue, et nous proposons exclusivement du financement de projets rigoureusement sélectionnés.

Pour garantir la transparence sur l'ensemble de notre action, nous avons fait le choix de projets portés en priorité par des ONG.

• Assistance aux porteurs de projets

Le choix de porteurs de projets ONG, menant le plus souvent des projets de petite échelle, s'accompagne fréquemment d'une méconnaissance des mécanismes de la compensation. Au-delà du financement, Action Carbone accompagne donc les ONG aussi bien pour la rédaction des documents techniques que pour le calcul des réductions d'émissions qui permettront aux projets d'être audités et validés par des entités externes.

Que compenser ?

• Particuliers

Déplacements en avion

Voyages privés, vacances...

Déplacements en voiture

Transport automobile usage fréquent ou occasionnel

Émissions domestiques

Consommations d'énergie domestiques (chauffage, électricité, climatisation...)

• Entreprises et institutions

Entreprise/Institution Carbone Neutre

Emissions totales liées au fonctionnement de l'activité

Ligne de produit Carbone Neutre

Compensation des émissions liées au cycle de vie d'un produit ou service

Déplacements, événements

Transports terrestres et aériens, manifestations (colloque international, conférence...)



Les projets que nous soutenons

Action Carbone finance aujourd'hui 2 portefeuilles de projets distincts. D'une part, des projets de compensation qui délivrent des crédits de réduction d'émissions. D'autre part, l'offre *Alternative Carbone*, des projets novateurs pour lutter contre le changement climatique.

Compensation Carbone

• Des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables

Action Carbone soutient des projets de biomasse non renouvelable et communautaires, dits de « réduction d'émissions diffuses ». Les projets forestiers sont exclus du cadre strict de la compensation.

Ils permettent d'éviter l'émission de gaz à effet de serre à la source, via différentes typologies de projets :

- Diffusion d'énergies renouvelables pour le chauffage et la cuisine,
- Amélioration de l'efficacité énergétique des équipements,
- Développement de nouvelles solutions énergétiques de substitution.

Exemples de projets

- **Chine** : fourniture de réservoirs à biogaz pour la cuisson et l'éclairage.

- **Pays andins** : fabrication et diffusion de cuiseurs solaires pour réduire les besoins en bois énergie.

• Une sélection rigoureuse

Le programme Action Carbone sélectionne les projets de compensation qu'il finance suivant le cadre de référence MDP - **Mécanisme de Développement Propre** - régie par la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique. Néanmoins, les projets de compensation délivrent des Réductions d'Émissions Vérifiées (VERs).

Action Carbone s'attache à financer des projets à très haute valeur environnementale, économique et sociale, s'inscrivant dans une démarche transversale de développement durable.

LES CRITÈRES MDP

[C1] Additionalité

Les projets visés ne doivent pas se substituer à des actions qui auraient été réalisées sans la contribution d'Action Carbone.

[C2] Mesurabilité

La quantité de carbone évitée ou séquestrée doit être mesurable pour chaque projet mis en oeuvre.

[C3] Vérification

La vérification des tonnes effectivement évitées ou séquestrées sera assurée par des organismes indépendants. Pour les projets de petite taille, la vérification sera assurée par le comité de pilotage, les coûts liés à la certification étant trop élevés au regard de l'impact du projet en lui-même.

[C4] Bénéfices environnementaux

Les projets mis en place doivent contribuer à la préservation et/ou restauration de l'environnement local : biodiversité, qualité des sols, lutte contre l'érosion, etc...

[C5] Bénéfices économiques et sociaux

Les projets doivent être créateurs d'emplois et de revenus pour les populations locales.

Alternative Carbone

Des projets innovants au service du climat

La plupart des projets de lutte contre le changement climatique grâce aux végétaux (reboisement, lutte contre la déforestation, déchets organiques agricole ou agro-alimentaire, etc.) présentent souvent des difficultés pour être éligibles de façon stricte à la compensation volontaire : problèmes de méthodologie, de mesure du carbone, de taille critique. Pour autant, ils sont très bénéfiques pour le climat et l'environnement plus largement.

Action Carbone fait le choix de proposer aux entreprises ce type de projets alternatifs à la compensation volontaire stricto sensu. Ils ne donnent pas droit à un certificat de compensation mais permettent de participer à la lutte contre le changement climatique.

Exemples de projets

- **Colombie** : assistance à régénération naturelle de forêts par les Indiens Kogis dans la Sierra Nevada de Santa Marta.

- **Madagascar** : lutte contre la déforestation et la dégradation de forêts primaires.



L'offre Action Carbone

1 Calculer

- Réalisation de votre Bilan Carbone™ afin d'évaluer vos émissions de gaz à effet de serre. Cette évaluation peut être graduelle ou ciblée (émissions liées à certains postes précis ou à des événements ponctuels)
- Définition du périmètre des émissions à évaluer en fonction de vos objectifs

Le Bilan Carbone™

Le Bilan Carbone™ est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre engendrées par l'existence d'une activité économique ou administrative, développé par l'ADEME et dont Action Carbone est licencié. Il est une référence incontournable en matière de quantification des émissions de gaz à effet de serre.

2 Réduire

Dans le cadre du diagnostic Bilan Carbone™, conseil en réduction d'émissions de gaz à effet de serre :

- Identification des marges de manœuvre en fonction de vos postes d'émissions majoritaires et des contraintes de votre activité
- Définition de pistes d'action : efficacité énergétique, réduction des consommations, plan de déplacements des salariés...
- Définition d'objectifs de réduction d'émissions afin d'éprouver vos performances et d'assurer une mobilisation

3 Soutenir

Action Carbone vous permet de compenser votre impact sur le climat par le financement de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Identification de projets permettant des réductions effectives avec des ONG reconnues
- Sélection suivant le cadre de référence MDP - Mécanisme de Développement Propre
- Suivi régulier de l'état d'avancement des projets
- Livraison de Réductions d'Emissions Vérifiées (VERs)

En tant qu'entreprise, vous pouvez également soutenir des projets Alternative Carbone.

4 Accompagner

Valorisation de votre action auprès des vos interlocuteurs

- Informations relatives aux projets, données iconographiques et scientifiques nécessaires
- Relais grâce à nos outils de communication

contact@actioncarbone.org - Tel : +33 (0)1 48 42 76 04

Réduisez vos émissions et soutenez Action Carbone en finançant nos projets
www.actioncarbone.org

Action Carbone est un programme de l'association GoodPlanet.org, qui deviendra Fondation RUP en 2009.
1 Carrefour de Longchamp - 75116 Paris